



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE DE L'AGRICULTURE

Vingt-huitième session

18-22 juillet 2022

Promouvoir des systèmes d'innovation agricole plus cohérents et plus intégrés en renforçant les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles

Résumé

Les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les services de vulgarisation et de conseil sont indispensables à la libération du potentiel de l'innovation agricole et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Pourtant, ces dispositifs se trouvent sans cesse fragilisés par le manque d'investissements, l'insuffisance des capacités fonctionnelles et techniques, la fragmentation institutionnelle et le défaut de coordination entre des systèmes de recherche et de vulgarisation divers. Tous ces problèmes sont amplifiés par la faiblesse des liens qui existent entre la recherche, la vulgarisation et l'éducation agricoles, et par le fait que les producteurs agricoles, leurs organisations et les autorités responsables participent trop peu à l'élaboration et au partage des connaissances et des innovations. Si l'on ne parvient pas à favoriser des approches cohérentes et intégrées des SNRA et des services de vulgarisation et de conseil, et à adapter ces dispositifs face aux enjeux émergents dans un paysage institutionnel en mutation, cela pourrait faire stagner l'innovation et nuire au développement à une échelle plus grande de solutions innovantes qui permettent d'atteindre les ODD.

Renforcer les SNRA dans l'optique de la recherche agricole pour le développement (AR4D) et renforcer les services de vulgarisation et de conseil dans l'optique d'un accès amélioré aux innovations pour les petits producteurs suppose une approche des systèmes d'innovation agricole (également appelés «systèmes de connaissances et d'innovation agricoles») qui soit plus cohérente et intégrée, afin de promouvoir des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables.

Pour renforcer les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil, il faut commencer par mettre à jour les politiques et les stratégies en fonction des besoins en matière de renforcement des capacités, de coordination institutionnelle, de transformation numérique, de développement des infrastructures, de gestion des connaissances, et de suivi et d'apprentissage aux niveaux national, régional et mondial. Réorganiser les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil implique éventuellement de changer leur modèle: il s'agit ainsi de ne plus se focaliser sur la production agricole, mais d'intégrer aussi une palette plus vaste de services qui portent sur la valeur ajoutée, les liens avec les marchés, la nutrition et les défis mondiaux tels que le changement climatique. Les services fournis pourraient aussi évoluer dans le cadre de ce nouveau modèle: on passerait du transfert de technologies à la promotion de la création collaborative et de l'apprentissage, au renforcement des capacités d'innovation, et à l'amélioration de l'accès aux innovations et aux informations. Le travail de promotion de ce nouveau modèle est étroitement lié à la portée, aux principes directeurs et aux résultats de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, et au travail du Bureau de l'innovation.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- a) *encourager* les Membres à passer en revue et à évaluer les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les services de vulgarisation et de conseil et à mettre à jour les politiques, plans et stratégies concernés afin de renforcer la cohérence et l'intégration des systèmes d'innovation agricole, et à accroître les investissements dans la recherche et la vulgarisation;
- b) *encourager* les Membres à participer à des initiatives mondiales et régionales afin de passer en revue et d'évaluer les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil, et de renforcer leurs capacités fonctionnelles pour favoriser la création collaborative d'innovations au service de systèmes agroalimentaires résilients et durables;
- c) *fournir* des orientations pour l'élaboration et la promotion de mécanismes de coordination multipartites, notamment des plateformes et des centres de recherche et d'innovation, à condition que les ressources disponibles le permettent, avec la participation des acteurs des systèmes d'innovation agricole aux niveaux local, national et régional, afin d'améliorer l'échange de connaissances, le renforcement des capacités, l'apprentissage collaboratif et les partenariats.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Selvaraju Ramasamy
Fonctionnaire agricole principal
Recherche et vulgarisation, Bureau de l'innovation (OIN)
Tél.: +39 06 570 56832

I. Introduction

1. Les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les services de vulgarisation et de conseil jouent un rôle crucial dans la création conjointe d'innovations et dans la mise à disposition de ces innovations aux petits exploitants¹. Ils sont au cœur du développement et de la promotion de l'innovation et de la technologie, deux des quatre accélérateurs du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO qui permettent d'accélérer les progrès et d'optimiser l'action menée en vue d'atteindre les ODD. Malheureusement, ces mécanismes sont fortement pénalisés par un sous-investissement chronique, des lacunes importantes en matière de capacités techniques et fonctionnelles, une fragmentation institutionnelle, une faible coordination entre les secteurs agricoles et leurs institutions, l'absence de politiques de soutien à une recherche et une vulgarisation qui visent à répondre à la demande, et l'absence d'incitations à la transposition à plus grande échelle des innovations.

2. Les fossés qui séparent la recherche et la vulgarisation des demandes des agriculteurs et de leurs organisations se sont creusés parce que le paysage institutionnel s'est complexifié et que les petits exploitants et les agriculteurs familiaux sont confrontés à de nombreux défis. Plus de 75 pour cent d'entre eux sont ainsi privés d'un accès suffisant à l'innovation et aux services de vulgarisation et de conseil. La FAO donne méthodiquement suite aux recommandations de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture² afin de combler cette immense lacune et de faciliter l'accès et la participation des petits exploitants et des agriculteurs familiaux à l'innovation, aux systèmes d'information et aux services de conseil dont ils ont besoin, pour des systèmes agroalimentaires durables.

3. Les investissements consacrés à la recherche agricole et aux services de vulgarisation et de conseil sont insuffisants, en particulier dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Par exemple, l'intensité de recherche agricole dans l'ensemble des pays du monde est de 0,72 pour cent, ce qui signifie que pour 100 dollars de PIB agricole, 72 centimes seulement sont consacrés à la recherche-développement agricole. Dans les pays à faible revenu, ce chiffre est encore plus bas: 0,34 pour cent³. La contribution de ces pays aux dépenses publiques mondiales consacrées à la recherche agricole s'élève à 2 pour cent – un résultat bien faible. Des données récentes montrent que, sur l'ensemble des dépenses mondiales de recherche-développement, la part consacrée à l'agriculture et à l'alimentation est passée de 8 à 5 pour cent entre 1981 et 2015⁴.

4. Pourtant, les études montrent régulièrement que les taux de rendement des investissements dans la recherche agricole pour le développement (AR4D) sont très élevés⁵. Il existe plusieurs types de SNRA et de services de vulgarisation et de conseil. On y retrouve des organisations publiques, privées et non gouvernementales qui jouent un rôle et investissent dans la conception conjointe et la mise en commun des innovations. Le manque de coordination, la faiblesse des liens qui unissent ces structures et le manque de participation des producteurs, de leurs organisations et des autorités responsables limitent toutefois l'efficacité des activités de recherche et de vulgarisation qui visent à répondre à la demande. C'est pourquoi les services de recherche et de vulgarisation doivent être inclusifs et répondre aux besoins de tous les acteurs des systèmes agroalimentaires, notamment les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables.

¹ FAO. 2020. *Transforming agricultural research and extension systems. Unlocking the potential of agricultural innovation to achieve the sustainable development goals*, Rome. <https://www.fao.org/3/ca8737en/CA8737EN.pdf>.

² Rapport de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture. <https://www.fao.org/3/ne021fr/ne021fr.pdf>.

³ Beintema, N., Nin Pratt, A. et Stads, G.J. 2020. *ASTI global update 2020*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington (États-Unis d'Amérique). <https://www.asti.cgiar.org/publications/global-update-2020>.

⁴ Alston, J.M., Pardey, P.G. et Rao, X. 2020. *The payoff to investing in CGIAR research*. SoAR Foundation. <https://www.instepp.umn.edu/products/payoff-investing-cgiar-research>.

⁵ SPIA (Groupe permanent sur l'évaluation des impacts). 2019. *Impact of CGIAR's Agricultural Research for Development: Findings and Lessons from the Strengthening Impact Assessment in CGIAR (SIAC) Program*. Rome. https://cas.cgiar.org/sites/default/files/pdf/results_synthesis-siac_0.pdf.

5. Pour pouvoir transposer à plus grande échelle les résultats en matière d'innovation et de recherche, et pour en assurer la pérennité, il faut que les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil puissent soutenir les processus de mobilisation multipartite et favoriser des cadres porteurs en matière de politiques. Il faut donc renforcer les capacités de ces systèmes, en leur confiant un mandat clair dans les domaines de l'AR4D et des services de vulgarisation et de conseil. Promouvoir des systèmes d'innovation agricole⁶ plus cohérents et plus intégrés, qui reposent à la fois sur la recherche et sur la vulgarisation, permet de faire les changements de modèle qui s'imposent afin de répondre aux lacunes et aux faiblesses qu'on observe actuellement dans les relations entre la recherche, la vulgarisation, les producteurs et les consommateurs. Il est essentiel que les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil soient solides et bien connectés si l'on veut renforcer les capacités de conception collaborative et faciliter l'accès des petits exploitants et des agriculteurs familiaux à l'innovation afin d'accélérer les progrès et d'intensifier les efforts en vue de la réalisation des ODD.

II. Changement de modèle: passer des modèles linéaires de recherche agricole et de services de vulgarisation et de conseil à des approches participatives

6. Traditionnellement, la recherche agricole menée par les SNRA consistait essentiellement à développer de nouvelles technologies ou de nouveaux produits par des travaux en laboratoire; ces technologies ou produits étaient ensuite censés parvenir aux agriculteurs grâce au système public de vulgarisation. Or, cette approche omet de tenir compte de l'innovation qui résulte de processus sociaux où interviennent des interactions en dehors du système de recherche formel. Une fois reconnues les faiblesses de cette approche linéaire, qui envisage le développement des technologies par les SNRA, puis leur diffusion par les services de vulgarisation et de conseil, plusieurs approches participatives ont été mises en avant, avec pour objectif d'améliorer la cohérence et l'intégration par la participation d'un grand nombre de parties prenantes différentes.

7. Les approches participatives dans les domaines de l'AR4D et des services vulgarisation et de conseil (comme la recherche sur les systèmes d'exploitation agricole, l'évaluation rapide des systèmes de connaissance agricole, le développement participatif de technologies, l'apprentissage par l'expérience ou encore l'élaboration participative d'innovations) favorisent le passage d'un modèle linéaire à un modèle fondé sur les systèmes d'innovation agricole, lequel fait appel à des sources d'innovation multiples. Dans ce nouveau modèle, l'innovation agricole se produit dans un environnement dynamique qui rassemble des chercheurs, des prestataires de services de vulgarisation et d'éducation, des entreprises et des exploitations agricoles, des agriculteurs et des institutions de liaison qui facilitent et soutiennent les processus d'innovation. On y reconnaît l'importance de la recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D), qui privilégie la recherche multisectorielle et multidisciplinaire dans une perspective axée sur les systèmes agroalimentaires.

8. Le modèle des systèmes d'innovation agricole sert à rassembler différents acteurs pour faciliter la collaboration et encourager les actions collectives afin de produire des changements à différents niveaux. Il adopte une approche systémique de la recherche et de la vulgarisation, et met l'accent sur des solutions adaptées aux besoins, compte tenu des compétences et capacités actuelles et attendues. Pour favoriser une cohérence et une intégration accrues des systèmes d'innovation agricole par le renforcement des SNRA et des services de vulgarisation et de conseil selon une approche multipartite, il faut prendre en compte les besoins en matière de renforcement des capacités fonctionnelles, de coordination institutionnelle, de transformation numérique, de gestion des connaissances, de suivi des résultats et de renforcement des politiques fondées sur des éléments concrets au niveau national.

⁶Les systèmes d'innovation agricole désignent des réseaux d'acteurs (individus, organisations et entreprises) qui donnent une dimension sociale et économique à des produits, des procédés ou des modes d'organisation nouveaux ou existants, ainsi que les institutions et les politiques sur lesquelles ils s'appuient dans le domaine agricole et dans les secteurs connexes.

III. Activités menées par la FAO dans le domaine des systèmes d'innovation agricole

9. La FAO aide ses Membres à renforcer les capacités des systèmes nationaux d'innovation agricole en facilitant l'élaboration de politiques de soutien, en développant les capacités d'organisation (tant sur le plan technique que fonctionnel) et en améliorant les processus d'innovation par des mécanismes multipartites, notamment des partenariats, plateformes et centres d'innovation ou encore des dialogues stratégiques. Pour s'assurer que les politiques contribuent à améliorer l'efficacité des processus d'innovation à tous les niveaux, l'Organisation prêche son appui en mettant en place des mécanismes favorisant des processus d'élaboration des politiques qui partent de la base. Elle dispose à cet égard d'un avantage comparatif, qui est de pouvoir réunir de nombreuses parties prenantes, notamment des chercheurs nationaux, des prestataires de services de vulgarisation et de conseil, des organisations mondiales et régionales de recherche et de vulgarisation, et des consortiums universitaires et de recherche.

10. La FAO héberge le secrétariat de la Plateforme pour l'agriculture tropicale, un mécanisme de facilitation multipartite qui regroupe 52 partenaires mondiaux, régionaux et nationaux actifs dans la recherche, l'éducation et la vulgarisation agricoles, ainsi que des institutions techniques et des organismes de développement et de financement d'envergure internationale. Initiative relevant du G20 lancée en 2012, cette plateforme contribue à: i) renforcer les capacités d'innovation sur trois plans: le cadre stratégique/porteur, le niveau organisationnel et le niveau individuel; ii) consolider les compétences techniques et générales pertinentes des acteurs de la recherche, de la vulgarisation et de l'éducation; iii) améliorer l'échange de connaissances et d'informations afin de renforcer les liens propices à un apprentissage conjoint.

11. La FAO, avec les partenaires de la Plateforme pour l'agriculture tropicale, a élaboré un cadre commun pour le renforcement des capacités des systèmes d'innovation agricole⁷, qui a été mis en pratique dans le cadre du projet «Développement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole» financé par l'Union européenne, et mis en œuvre (de 2015 à 2019) par la FAO et Agrinatura dans huit pays (Angola, Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Guatemala, Honduras, République démocratique populaire lao et Rwanda). Les enseignements de ce projet sont actuellement transposés aux niveaux national et régional grâce à un projet de suivi intitulé «Développer les capacités pour les systèmes d'innovation agricole: transposition à plus grande échelle de la Plateforme pour l'agriculture tropicale». Financé par l'Union européenne, ce projet de suivi est mis en œuvre (sur la période 2019-2024) dans neuf pays (Burkina Faso, Cambodge, Colombie, Érythrée, Malawi, Pakistan, République démocratique populaire lao, Rwanda et Sénégal).

12. La FAO a élaboré une méthodologie pour évaluer les systèmes d'innovation agricole, qui prend en compte la diversité des prestataires de services, les nouvelles fonctions et les capacités d'innovation agricole au niveau du système⁸. Les objectifs d'une telle évaluation sont triples: 1) dresser un état des lieux des systèmes d'innovation agricole, et aider à mieux comprendre les facteurs qui favorisent, stimulent et encouragent l'innovation; 2) mettre en lumière, entre autres, les lacunes critiques, les besoins, les possibilités et les bonnes pratiques; 3) favoriser le renforcement des capacités et les processus stratégiques fondés sur des données probantes afin de consolider les systèmes d'innovation agricole. Cette méthodologie d'évaluation est utilisée dans neuf pays dans le cadre du projet de suivi, et une méthode d'évaluation des services de vulgarisation et de conseil est également employée dans plusieurs autres pays (Azerbaïdjan, Équateur, Kirghizistan, Libéria, Madagascar, Ouganda, Ouzbékistan, Tadjikistan, Tunisie et Ukraine). En vue de mettre en place de nouveaux outils et approches numériques, la FAO a réalisé, en collaboration avec l'organisation

⁷ <https://tapipedia.org/fr/cadre-commun-de-travail-de-la-tap>.

⁸ *Assessment of Agricultural Innovation Systems (AIS). A contribution to developing STI roadmaps for SDGs.* <https://www.fao.org/3/cb4566en/cb4566en.pdf>.

Centre for Agriculture and Biosciences International (CABI), une étude sur les besoins en matière de renforcement des capacités pour les services de vulgarisation et de conseil en Afrique subsaharienne⁹.

13. La FAO aide ses Membres à renforcer leurs capacités d'innovation en utilisant l'approche des systèmes d'innovation agricole, et à instaurer des mécanismes et des instances multipartites qui encouragent la transposition à plus grande échelle de l'innovation. Un manuel de formation sur l'évaluation des systèmes d'innovation agricole a été rédigé afin de guider les formateurs au niveau national. La FAO a mis au point des outils pratiques de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, tels qu'un guide à ce sujet et une fiche d'information sur la cartographie des résultats. La FAO a établi des partenariats d'innovation axés sur les produits et a formé des facilitateurs afin de réunir différents acteurs des chaînes de valeur et d'encourager la collaboration. Au niveau national, le renforcement des capacités passe surtout par le développement organisationnel et la collaboration, et ce au moyen de plusieurs dispositifs, tels que des plateformes et centres d'innovation, des espaces de dialogue, des groupes de travail intersectoriels, des salons de l'innovation et des communautés de pratiques.

14. À la lumière des résultats d'un atelier d'experts tenu au Siège de la FAO, à Rome, en 2019¹⁰, l'Organisation a élaboré un cadre d'indicateurs pour l'évaluation des systèmes d'innovation agricole et des services de vulgarisation et de conseil. De conception souple, ce cadre comporte trois modules complémentaires (fondamental, facultatif et contextuel). Cette souplesse permet de faire des ajustements pour mesurer la performance et l'impact des systèmes et programmes à l'échelle micro ou locale. Le cadre est en cours de validation par l'intermédiaire du projet de suivi évoqué précédemment, l'objectif étant de faciliter la prise de décisions éclairées et des investissements, des politiques et des programmes fondés sur des données probantes.

15. Sur la base des recommandations du Symposium international sur l'innovation agricole au service de l'agriculture familiale: libérer le potentiel de l'innovation agricole pour réaliser les objectifs de développement durable¹¹, qui s'est tenu au siège de la FAO, à Rome, en novembre 2018, la FAO a élaboré une note qui passe en revue les approches et les lignes directrices des systèmes existants afin de renforcer les politiques et les investissements intégrés à l'appui d'une consolidation des systèmes d'innovation agricole. Par ailleurs, un guide sur l'élaboration de politiques de nature à promouvoir des services de vulgarisation et de conseil inclusifs a été rédigé en vue d'ouvrir la voie à une transformation en profondeur de ces services, considérés dans toute leur diversité, dans le cadre des systèmes d'innovation agricole¹².

16. La FAO soutient les plateformes d'innovation agricole multi-acteurs afin d'encourager la création conjointe d'innovations et de connaissances ainsi que la mise en commun des bonnes pratiques. Par exemple, la plateforme d'innovation multi-acteurs pour le développement de systèmes alimentaires locaux durables et inclusifs en Azerbaïdjan associe les communautés rurales à l'innovation collaborative. Parallèlement, le modèle «Science and Technology Backyard» (STB)¹³, mis à l'essai au Malawi, permet de mettre sur pied des parcelles consacrées à la recherche scientifique et technologique où convergent des établissements d'enseignement agricole, des systèmes de recherche agricole, des prestataires de services de vulgarisation et de conseil et des groupes d'agriculteurs pour résoudre des problèmes locaux par l'innovation. Les plateformes de recherche et d'innovation sur les systèmes de production durables du palmier dattier, mises en place avec l'Association des institutions

⁹ Un document d'orientation sur l'autonomisation des petits exploitants visant à leur donner accès aux services numériques de vulgarisation et de conseil agricoles est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB5944EN>.

¹⁰ FAO. 2021. *Assessment metrics for agricultural innovation systems (AIS) and extension and advisory services (EAS). Technical workshop report.* <http://www.fao.org/3/cb7913en/cb7913en.pdf>.

¹¹ FAO. 2019. *Proceedings of the international symposium on agricultural innovation for family farmers*, Rome. <https://www.fao.org/3/ca4781en/CA4781EN.pdf>.

¹² Un document d'orientation contenant des recommandations en matière de politiques pour réformer et renforcer les systèmes de services de vulgarisation et de conseil destinés aux petits exploitants est disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/cb7908en/cb7908en.pdf.

¹³ FAO. 2021. *An innovation in agricultural science and technology extension system – case study on science and technology backyard.* FAO, Rome: <https://www.fao.org/3/cb2939en/cb2939en.pdf>.

de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA), permettent aux Membres de la FAO de mettre en commun les innovations, les technologies et les expériences.

IV. Améliorer la cohérence et l'intégration des systèmes d'innovation agricole

17. Pour répondre aux besoins actuels et futurs, la refonte des SNRA et des services de vulgarisation et de conseil doit viser les objectifs suivants: des liens solides entre les systèmes, des mécanismes institutionnels intégrés, des politiques, stratégies et programmes de recherche et de vulgarisation remaniés, des mandats organisationnels reformulés, des mécanismes de financement consolidés, de nouveaux modèles d'activités et des capacités (fonctionnelles et techniques) renforcées afin d'améliorer la collaboration et la coordination entre l'enseignement, la recherche et la vulgarisation agricoles.

18. La refonte des systèmes de recherche et de vulgarisation agricoles doit tirer parti de la diversité des SNRA et des services de vulgarisation et de conseil, et promouvoir les systèmes d'innovation agricole. L'approche des systèmes d'innovation agricole devrait contribuer à changer le modèle des SNRA et des services de vulgarisation et de conseil et à élargir leur champ d'action, qui cesserait d'être essentiellement axé sur la production agricole pour englober un ensemble plus large de solutions et de services concernant la création de revenus, l'ajout de valeur, les liens avec les marchés, la nutrition, la résilience climatique, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des petits producteurs. Plus cohérents et intégrés, les systèmes d'innovation agricole doivent permettre d'élargir le champ d'action et de mobiliser de multiples acteurs, femmes et hommes de différents groupes d'âge, différents secteurs et types d'organisations, afin de garantir l'inclusion et un accès équitable aux innovations. Un système d'innovation agricole intégré doit veiller à ce que les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil s'adaptent aux besoins locaux, en mettant au point des solutions intégrées axées sur les innovations locales.

19. La mise en place de systèmes d'innovation agricole cohérents et intégrés passe d'abord impérativement par leur évaluation et le renforcement de la capacité de mise à l'échelle. La FAO aide ses Membres à renforcer les liens entre la recherche, la vulgarisation et les producteurs grâce à des innovations, afin d'améliorer la cohérence et la connectivité des missions et des objectifs, et d'encourager une collaboration et des échanges réguliers et constructifs¹⁴. La FAO a conçu des outils de diagnostic et des méthodes pour évaluer les systèmes d'innovation agricole et les résultats obtenus. Dans le cadre de cette aide, des évaluations des services de vulgarisation et de conseil ont été réalisées dans plus de 60 pays ces deux dernières années, et la FAO poursuivra ce travail d'évaluation, en coopération avec les institutions nationales, pour recenser les besoins en capacités et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités.

20. Il est impossible de remodeler les SNRA et les services de vulgarisation et de conseil sans réorienter les politiques de recherche et de vulgarisation et sans augmenter les investissements en fonction des éléments concrets à notre disposition et des demandes. Le développement numérique, des institutions de liaison fortes, des politiques adaptées, des investissements ciblés et le recours à des incitations et à des mécanismes de financement innovants sont autant d'éléments constitutifs de cette démarche. Le cadre d'indicateurs de la FAO pour les systèmes d'innovation agricole et les services de vulgarisation et de conseil permet d'améliorer la transparence, de cibler les politiques et les efforts d'investissement, et de réduire les risques dans l'exécution des systèmes d'innovation agricole. En outre, la FAO élabore une méthodologie qui permettra de réaliser une analyse prospective mondiale des services de vulgarisation et de conseil, en exploitant les nombreuses connaissances tirées de ces évaluations ainsi que celles sur les tendances mondiales et régionales et les spécificités des pays. Étendre cette analyse aux systèmes d'innovation agricole peut offrir d'autres perspectives et aboutir à des systèmes plus cohérents et intégrés.

¹⁴ *Enhancing linkages between extension, research and producers through innovations:*
<https://www.fao.org/3/cb2110en/CB2110EN.pdf>.

21. L'appui technique de la FAO porte sur l'élaboration de cadres communs pour le renforcement des capacités, de directives, de ressources de formation et de cadres d'indicateurs. L'objectif est de promouvoir des mécanismes qui associent de multiples parties prenantes à la création conjointe d'innovations et de connaissances, et de rendre ces dernières accessibles aux multiples acteurs des systèmes agroalimentaires grâce aux SNRA et aux services de vulgarisation et de conseil dans toute leur diversité. Ces domaines d'appui technique aideront à renforcer la cohérence et l'intégration des systèmes d'innovation agricole, conformément aux priorités énoncées dans l'actuel projet de stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation. Tout progrès réalisé sur ces questions nécessite l'appui des Membres afin de faciliter des évaluations complètes des systèmes d'innovation agricole, de mettre en place des politiques et des systèmes d'investissement favorables, et de créer des mécanismes institutionnels multipartites pour répondre aux besoins des acteurs des systèmes agroalimentaires, qui demandent de plus en plus des solutions intégrées et un accès pour les petits exploitants et les agriculteurs familiaux.